DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
HF/LP/2026-591

Lyon, le 15 octobre 2026

Objet : Appel à projets 2027 « jardins partagés et initiatives associatives d'agriculture urbaine »

Madame, Monsieur,

Le territoire de Lyon compte une soixantaine de jardins partagés animés par des associations et dont les principaux enjeux sont le développement du lien social, la préservation de la biodiversité, la dynamisation des quartiers à travers les activités de jardinage collectif, les activités pédagogiques, culturelles et événementielles dont ils sont le support.

Par ailleurs, l'animation de jardins partagés est surtout un vecteur de cohésion sociale ; et notamment dans les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville. Les critères de solidarité et de citoyenneté formulés pour la reconnaissance de jardins citoyens sont en harmonie avec les objectifs de mixité sociale et d'amélioration du cadre de vie poursuivis par la politique de la ville dans le cadre de la Convention territoriale de Lyon.

La Ville de Lyon soutient les associations porteuses des initiatives de jardins partagé dans le cadre de cet appel à projet visant à conforter l'accompagnement, le développement des initiatives de jardinage urbain et plus largement les initiatives de sensibilisation à l'agriculture urbaine.

L'appel à projets « jardins partagés et initiative associative d'agriculture urbaine » 2027 s'adresse en premier lieu aux associations de jardins partagés désireuses de développer des actions en cohérence avec la charte des jardins partagés lyonnais. Aussi, il peut s'adresser aux actions de sensibilisation et de promotion de l'agriculture urbaine.

Les actions soutenues devront s'inscrire dans un des axes suivants :

- **L'animation d'un jardin partagé existant ou en création** à Lyon (dont la faisabilité technique et foncière est confirmée) ou mise en œuvre d'action en faveur du développement des jardins partagés et plus largement du jardinage citoyen.
- **Une initiative associative œuvrant en faveur de la sensibilisation et de la promotion de l'agriculture urbaine à Lyon.**

Une priorité sera donnée à la poursuite des actions initiées les années antérieures.

En cohérence avec les objectifs et engagement de la charte des jardins partagés lyonnais, une attention particulière sera donnée aux actions visant à **préserver la ressource en eau**, aux actions et pratiques de jardinage **en faveur de la biodiversité** et aux animations ou évènements favorisant **l'ouverture des jardins partagés vers un large public.**

Si vous souhaitez vous inscrire dans cette démarche, et solliciter une subvention de fonctionnement pour un tel projet, nous vous invitons à **déposer un dossier, ainsi que l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 20 novembre 2026, sur la plateforme dématérialisée** https://subventions-aides.lyon.fr/ en choisir le télé service « appel à projets jardins partagés et initiatives associatives d'agriculture urbaine ».
Les demandes de subvention sont étudiées chaque année sur la base des bilans, même partiels, et des comptes de l'année précédente, que vous devrez fournir. Un bilan de l'action soutenue sera à transmettre sur la plateforme l'année suivante.

.../...

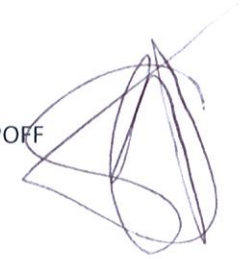
Pour les actions sollicitant un soutien au titre de la politique de la ville – lien social, la lettre d'orientation Appels à projets « politique de la ville lien social - GSUP » précise les orientations données dans le cadre des contrats de ville « Engagement Quartiers 2030 ». Vous trouverez toutes les informations sur le site https://www.polville.lyon.fr/ressources-documents-projets/demandes-de-subvention.

La direction du développement territorial reste à votre disposition pour toute autre précision et pour vous accompagner dans le cadre de cet appel à projets.
Contact : jardins.partages@mairie-lyon.fr

Nous vous transmettons, Madame, Monsieur, notre sincère considération.

L'Adjointe au Maire de Lyon
Déléguée à l'Aménagement de l'espace public,
Végétalisation, Biodiversité, Alimentation et
Condition Animale

Sophia POPOFF



L'Adjoint au Maire de Lyon
délégué aux Jeunesses, Éducation populaire,
Vie associative et Politique de la ville

Augustin PESCHE

